



Extrait du L'École Émancipée

<http://ecoleemancipee.org/spip.php?article1243>

# Face à la montée du chômage, les mauvaises réponses de Hollande

- Société -



Date de mise en ligne : samedi 26 janvier 2013

---

L'École Émancipée

---

**La dégradation du marché du travail en France ne cesse de s'accroître. François Hollande a annoncé que l'emploi sera « la priorité des priorités pour 2013 ». Deux recettes sont proposées, toutes deux vouées d'avance à l'échec.**

La France dépasse les 5 millions d'inscrits à Pôle emploi, chiffre jamais atteint ces quarante dernières années. Pour 2013, les perspectives ne sont pas bonnes. L'INSEE prévoit une hausse continue du chômage cumulée à une hausse des destructions nettes d'emploi. Dans ce contexte, les plus touchés sont les jeunes de moins de 25 ans, les plus de 50 ans et les femmes. Le tout avec une très nette augmentation des chômeurs de longue durée.

## **Derrière une prétendue négociation sociale...**

La première recette concerne « la grande négociation sociale ». L'automne dernier, François Hollande lançait une grande négociation sociale entre patronat et syndicats afin de trouver « un compromis historique » qui permette de flexibiliser le droit du travail du point de vue des entreprises tout en sécurisant d'avantage les parcours professionnels des salariés, sur le modèle de la « flexsécurité » danoise. Cette négociation, vient d'aboutir à la mi-janvier grâce à la signature de la CFDT, de la CGC et de la CFTC. Les « avancées » de ce texte sont bien maigres, en revanche les attaques contre le code du travail sont gravissimes et entraînent de nouveaux reculs sociaux. Pourtant, les règles du marché du travail français ne sont pas moins flexibles que celles de nos voisins européens.

## **... les mêmes vieilles recettes du traitement social du chômage**

La deuxième recette est celle du traitement social du chômage. D'abord, il y a eu l'annonce de la création de 150 000 emplois d'avenir pour les jeunes de moins de 25 ans. L'objectif est de faciliter leur insertion professionnelle et l'accès à une qualification. L'Etat propose de subventionner ces emplois jusqu'à 75 %. Ensuite, il y a celle du contrat de génération dont l'objectif affiché est d'une part de permettre l'embauche en CDI de jeunes salariés et, d'autre part, de maintenir dans l'emploi des salariés seniors. Il va sans dire que cela se fera à coup d'exonérations de cotisations sociales pour les entreprises. Et c'est bien là que le bât blesse ! En effet, cela fait des décennies que les différents gouvernements proposent des contrats aidés de toutes sortes sans que leur utilité sociale ne soit réellement démontrée. Dans le secteur non marchand (administrations, associations), les personnes recrutées par le biais de ce type de contrat ont peu de perspectives d'embauche en CDI. Côté marchand, diverses études ont démontrés que les entreprises bénéficient souvent d'un effet d'aubaine. Cela se traduit de deux façons : soit l'entreprise aurait embauché sans aides de toute façon, soit l'entreprise embauche le salarié et s'en sépare dès qu'elle ne bénéficie plus de la subvention.

## **Il y a urgence de rompre avec ces politiques de l'emploi**

Il semble donc urgent de trouver d'autres solutions qui passent par une rupture radicale avec les politiques de l'emploi menées en France et en Europe. Celles-ci, ne peuvent être efficaces que si elles intègrent le fait que nous traversons une crise économique historique. Les politiques économiques, dont le caractère récessif prolonge et aggrave la crise doivent être combattues. De nombreux économistes (et pas seulement ceux qui sont « marqués » à gauche) contestent les orientations mises en oeuvre en France et dans la zone euro. La ratification par la France du traité budgétaire européen le 11 octobre 2012, défendue par Hollande et son gouvernement, est de toute évidence une erreur.

D'autres choix, basés sur une autre répartition des richesses, sont possibles. Pour commencer, il est urgent de construire un dispositif alternatif pour contrecarrer l'extension galopante de la précarité. Sur 19 millions d'embauches, 12 millions correspondent à des CDD de moins d'un mois ! Il faut mettre en place une sécurité sociale professionnelle garantissant une continuité de revenu et de droits. La réduction du temps de travail, sans réduction de salaire, ne doit pas être taboue. Il n'est pas inutile de rappeler que le passage aux 35h avait créé près d'un million d'emplois. Une loi interdisant les licenciements pour les entreprises réalisant des bénéfices doit être promulguée. Nous devons continuer à revendiquer l'augmentation des salaires. Enfin, une vaste réflexion visant à une refonte de la fiscalité, basée sur la redistribution et frappant les profits spéculatifs, doit être engagée. ĩ

**Emmanuel M'hedhbi, SNU pôle emploi**